

Projet pédagogique Accueil de loisirs – La Plaine Maternelle

Thème : Nous deviendrons Grands



N° d'habilitation : 0940056CL000313

2024/2025

SOMMAIRE

Coordonnées de l'accueil	3
En préambule.....	4
I - Territoire.....	5
1.Histoire du Val de Marne	5
2.Présentation de commune de Cachan.....	5
3.Logement.....	5
4.Analyse de la population	5
5.Infrastructures.....	6
II - Structure	6
1.Environnement et équipement.....	6
2.L'équipe d'animation	7
3.Le Rôle des personnels.....	8
a) Les animateurs	8
b) Le Directeur	8
4.Modalités de fonctionnement	9
5.Budget	9
III - Cadre pédagogique.....	10
1.Typologie du public accueilli	10
2.Projet Educatif Du Territoire sur la ville.....	11
3.Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs.....	11
4.Objectifs pédagogiques	11
5.Objectifs opérationnels et démarche pédagogique.....	12
6.Les projets d'animations :	14
a) Groupe des Petits :	14
b) Groupe des Moyens :	15
c) Groupe des Grands :	15
7.Autres Projets :	16
a) Projet LUDIMALLE :.....	16
b) Projet autour de rencontres parents/professionnels :	16
c) Cour dynamique :	17
d) Kiosque à journaux :	17
e) Carnaval de Cachan.....	17
IV - Fonctionnement	18
1.Les différents temps d'accueil Périscolaire.....	18
2.La journée type en Accueil extra-scolaire.....	20
a) Les Mercredis.....	20
b) Vacances scolaires	21
3.Procedure de retard.....	23
4.Les Recommandations de sécurité et de soins	23
a) Consignes générales	23
b) Cahier d'infirmerie et soins destinés aux enfants	24
V - Evaluation	24
1.L'évaluation du projet pédagogique.....	24
2.L'évaluation de l'équipe d'animation	24
3.Les points négociables et non négociables pour l'ensemble de l'équipe :	25
VI - Les annexes.....	26
1. Trame du projet d'activité	26
2. Trame projet d'animation.....	27
3. Protocole d'évacuation incendie	28
4. Liste des affichages obligatoires et réglementaires	29

Coordonnées de l'accueil

L'accueil de loisirs est situé dans l'école maternelle La Plaine au :

15 rue François RUDE

94230 Cachan

Téléphone : 01 49 69 60 52/06 20 10 63 80

Mail : alsh.mater.laplaine@ville-cachan.fr

Horaires :

Accueil du matin : 7h30 – 8h30

Pause méridienne : 11h15- 13h35

Accueil du soir : 16h15 – 18h30

Vacances scolaires : 7h30 – 9h15 et 17h - 18h30

Mercredi

- Accueil du matin : 7h30 – 9h15
- Départ en fin de journée : 17h-18h30
- Départ en demi-journée : 12h20 – 12h30

En préambule

PLAN VIGIPIRATE :

Depuis janvier 2015, suite à des événements l'Île de France est sous plan Vigipirate renforcé. Alerte maximum, niveau attentat.

De ce fait, la position du Préfet est de maintenir jusqu'à nouvel ordre cette alerte.

Aussi les sorties en extérieur de la ville sont limitées. La ville met à disposition des cars, équipés de ceintures, pour faciliter le transport des enfants vers leur lieu de sortie en toute sécurité. Les sorties proposées sont intercommunales ou bien à destination de parcs de communes voisines ;

I - Territoire

1.Histoire du Val de Marne

La **Val de Marne** est un département français inclus dans la **Métropole du grand Paris** qui fait partie de la région **Ile –de-France**, sa préfecture est Créteil. Il fut créé le 1^{er} janvier 1968 sur l'ancien département de la Seine et celui de la Seine-et-Oise. Le Val de Marne comprend aujourd'hui **47 communes très contrastées** (commune anciennes, communes plus résidentielles et des beaucoup plus péri-urbaines).

2.Présentation de commune de Cachan

C'est de cette diversité que née la commune de Cachan, elle était auparavant un hameau puis un quartier d'Arcueil (que l'on appelait à l'époque Arcueil-Cachan). C'était une commune profondément rurale dominée par l'économie des blanchisseurs et des maraichers. **Cachan** prend son indépendance d'Arcueil le **26 décembre 1922** grâce à projet de loi présenté devant l'assemblée nationale.

La ville se sépare en plusieurs « Quartiers » : Celui du **centre-ville, du coteau, de la Grange Ory, de la cité Jardins**, celui de **La prairie** et enfin celui de **La plaine** (petit dernier issu d'une grande période de transformation de la ville dans les années 50)

3.Logement

En 2018 Cachan comptait 13 548 logements occupés au titre de résidences principales par les ménages, 5 035 ménages en sont propriétaires et 8 260 sont locataires. Sur l'ensemble des logements de Cachan 30 % sont des logements sociaux HLM loués vides. Cela représente 3 959 logements. Le nombre de logements sociaux loués au titre de la résidence principale est en hausse sur 5 ans de 12 %, soit 415 logements de plus (source : [Logement Cachan Nombre de maisons, d'appartements Ville-data.com](#))

4.Analyse de la population

Cachan comptait en 2018 : **30 884 habitants** répartis sur une **surface de 2.7Km²** pour une densité de population de 11271.5 habitant au Km². On note une augmentation de 4.83% de la population par rapport à 2013 et de +3.17% par rapport au département. La population habitant à Cachan est plutôt jeunes puisque les 15 à 29ans représente 26.4% et les 30 à 45 ans représentes 19.9%. **Les familles représentent 54.9%** de la population avec 25.7% de familles biparentales et 11% de monoparentales.

5. Infrastructures

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Théâtre
- Piscine
- Bibliothèque
- Cinéma
- Gymnases
- Parc Raspail
- Stade Léo Lagrange
- Centre socioculturel
- L'Orangerie (exposition)

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités favorisant la culture et le sport, propices aux rencontres et aux échanges.

II - Structure

La structure se trouve dans le groupe scolaire La plaine située dans le quartier de La plaine et comporte une école maternelle et une école élémentaire. Durant les mercredis et les temps de vacances scolaires la structure devient un ACM organisé par la mairie de Cachan et géré par le Service Enfance.

1. Environnement et équipement

L'accueil de loisirs se situe dans l'école maternelle de La Plaine. Celui-ci se situe plus dans un quartier de logements HLM 45% avec 63% de locataires en résidence principale. Avec un public issu de différentes origines. Il est géré par la ville.

Il bénéficie de transports en communs à proximité : Bus (n°187, n°184, V3 et V1).

Les mercredis, il accueille les enfants de l'école La plaine et durant les vacances, il est en général en binôme avec l'accueil de loisirs Coteau.

Le centre est composé de :

- Le préau couvert servant de lieu d'accueil et d'activités lors des temps scolaires.
- Trois salles de classe mis à disposition durant les périodes de vacances
- L'Artothèque
- Le réfectoire pour les repas du midi et pour les goûters
- Les sanitaires
- Les dortoirs pour le groupe des petits durant les mercredis et les vacances
- Un bureau pour la directrice de l'accueil
- Une salle d'activité dédiée pour l'accueil de loisirs
- Une salle partagée avec l'éducation nationale

Extérieur au bâtiment :

- La cour de récréation
- Le terrain d'évolution

2.L'équipe d'animation

Directeur :

ROSSIGNOL Pierre, BPJEPS LTP option Environnement urbain : Responsable sur le temps du matin, de la pause méridienne, de l'accueil du soir et des mercredis. Responsabilité délégué à un animateur référent si absence du directeur.

MARANNICHI Julie, en formation Bafd : Responsable de la pause méridienne, et des mercredis en élémentaire. Responsabilité partielle déléguée à un animateur référent si absence du directeur.

Sur les temps périscolaires des accueils du matin et du soir une alternance est faite avec la directrice Alsh de l'élémentaire. Un découpage par semaine A et B est faite tout au long de l'année.

Animateurs :

NOM/prénom	Diplômes	Statut	Accueil du matin	Accueil du soir	Pause méridienne	Accueil de loisirs maternel	Accueil de loisirs élémentaire
M'BOW Sané	Bafa	cont		P	P	P	
LANGLOIS Audrey	Bafa	cont	P	P	P	P	
DUPRAZ Nelly	Bafa	cont		P	P	P	
MESAR Souhila	Bafa	cont	P	P	P	P	
SIREUIL Laurie	Bafa	cont	P	P	P	P	
BENAMROUCHE Feta	Bafa	cont	p		P	P	
GASSAMA Marietou	Non diplômé	vac	p	P	P	P	
ABDALLAH A'rayan	Non diplômé	vac			p	p	
MAHBOUB Zahra	Bafa stg	vac	p	p	P	P	
FERRU Frédérique	Non diplômé	vac			P		
KHALED Farida	Bafa	cont	P	P	P		P
KEITA Niamé	Bafa stg	vac	P	P	P		P

3.Le Rôle des personnels

a) Les Animateurs

Auprès des enfants :

- Garant de la sécurité affective et physique de l'enfant,
- Se sert de ses compétences pour mettre à profit son projet d'animation,
- Est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Sait accepter le refus et sait solliciter sans forcer,
- Sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Gère son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Connait les règles de vie et de sécurité essentielles à la vie du centre et aux activités proposées,
- C'est un modèle pour l'enfant (langage, tenue et respect du matériel).

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
- Il respecte le travail de l'autre (animateurs, prestataires, personnel de service, chauffeur de car, surveillant de baignade, etc.).

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
- Il sait répondre et orienter les parents vers les personnes concernées,
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ,
- Il sait accueillir et informer avec politesse.

b) Le Directeur

- Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
- Il organise l'accueil et le départ des enfants,
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de ses animateurs,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Il gère le budget et les relations avec les différents prestataires,
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'ALSH (administrative, financière et matérielle),
- Il a un rôle de formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Il associe les parents à la vie de l'ALSH,
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
- Il est le lien entre le service « enfance et jeunesse », les animateurs et le personnel de l'école (Directeur et enseignants).

4.Modalités de fonctionnement

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des accueils du matin et du soir plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le périscolaire : Réunion Hebdomadaire
- Pour les mercredis : Réunion Hebdomadaire
- Pour les vacances scolaires : Réunion de préparation, de régulation et de Bilan
- Pour le carnaval : Réunion de préparation
- Pour la pause méridienne : Réunion pause méridienne

Des enveloppes d'heures de réunions ont été mises en place dans le cadre de l'annualisation des agents, pour effectuer tout type de réunions ou d'évènements réalisés pour la ville, elles sont proportionnelles à la quotité de présence de chaque agent. Pour les animateurs vacataires, elles sont payées au réel.

Durant ces réunions, chaque animateur doit présenter un projet d'animation et un projet d'activité en proposant des thématiques liées au projet pédagogique. Ces documents sont conservés dans le classeur administratif situé dans le placard administratif derrière le bureau du directeur.

Tous les animateurs titulaires et contractuels à 100% ont également un temps en commun où ils échangent leurs savoirs et leurs connaissances afin de faire progresser et de diversifier leurs compétences.

Pour les directeurs d'Alsh un temps de réunion a lieu tous les mardis matin.

5.Budget

Le budget du centre de loisirs est attribué pour l'année civile et réparti en différents chapitres :

- Droits d'entrée : permet l'organisation de sorties (spectacle, cinéma, piscine, etc)
- Prestation spectacle : permet l'accueil d'un intervenant (magicien, comédien, etc.)
- Matériel consommable : permet l'achat de feutres, peinture, feuilles etc.
- Livres, supports enregistrés : permet l'achat de CD, DVD, livres etc.
- Petits équipements : permet l'achat de jouets, ballons, ciseaux, fauteuils etc.

Des achats alimentaires et des produits pharmaceutiques sont achetés directement par le service enfance et également des achats d'investissement. Des achats complémentaires de jouets et jeux sont aussi pris en charge par le service afin de compléter régulièrement les coins de jeux et les différentes salles.

Chaque dépense fait l'objet d'un bon de commande et d'un suivi sur un support spécifique.

III - Cadre pédagogique

1. Typologie du public accueilli

L'accueil de loisirs La plaine maternel accueille :

- 80 enfants maximum en accueil du soir, environ 60 maternelles en accueil du soir et 15 élémentaires en garderie à partir de 18h.
- 20 enfants maximum environ 10 maternels et 10 élémentaires à l'accueil du matin.
- Environ 65 à 75 enfants le mercredi
- Environ 6 enfants restent à la demi-journée (12h– 12h30)
- Environs 140 à 150 enfant sur le temps de la pause méridienne
- Environ 100 à 130 enfants lors des regroupements inter-centres et périodes de vacances scolaires.

Ils sont âgés de 3 à 6 ans, 51% de filles et 49% garçons, Ils sont d'origines diverses et variées et proviennent de milieux sociaux différents.

L'ALSH peut accueillir des enfants suivant un projet d'aide individualisé (PAI) et/ou porteur d'un handicap.

Sur la structure nous accueillons des enfants ayant :

- Des PAI d'allergie alimentaire
- Des PAI Médicamenteux

PAI : Protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire, l'accueil de loisirs (chef d'établissement, médecin, infirmier, assistante sociale, conseiller d'orientation, psychologue ...) et des partenaires extérieurs, pour permettre l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie. A ce jour, seul deux enfants ont des PAI médicamenteux.

De plus des AESH (Accompagnants d'enfants en situation de handicap) sont présentes pour la prise en charge de certains enfants sur le temps de la pause méridienne et les temps périscolaire. Pour certaines elles effectuent un suivi des enfants sur les périodes de vacances scolaire, elles sont alors déclarées en tant qu'animatrice. En effet certains enfants porteurs de handicap ont besoin d'un accompagnement spécifique. Il se construit avec les parents, le chargé de la mission handicap de la ville, la coordinatrice des ALSH maternels et les directeurs de l'ALSH. Ces enfants se voient dédiés un AESH ou un animateur dédié pour l'aider et le conduire vers l'inclusion à la collectivité. A la plaine nous accueillons actuellement 2 enfants porteurs de Handicap en périscolaire et accueil des mercredis et entre 6 enfants différents sur les périodes de vacances scolaire lors des regroupements avec l'ALSH du Coteau.

2. Projet Educatif Du Territoire sur la ville

L'élaboration du projet pédagogique est liée au PEDT (Projet Educatif Du Territoire) mis en place lors de la réforme des rythmes scolaire et conservé au retour de la semaine de 4 jours.

Voici trois axes de travail commun aux différents acteurs

- Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme
- Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération
- Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale

Il a pour objectif :

- Le développement d'une cohérence éducative, construire la coéducation
- Renforcer ma continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire
- Développer les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté

3. Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs

Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs sont les suivantes :

- L'épanouissement et le bien-être de l'enfant
- Le respect de chacun
- La découverte et la curiosité
- La solidarité et l'entraide
- L'imaginaire des enfants

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que l'accueil reflète ces valeurs qui pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

4. Objectifs pédagogiques

Durant cette année, les objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- Favoriser la découverte de soi et développer l'autonomie
- Développer le vivre ensemble et le partage au quotidien.
- Favoriser la découverte de la nature et le respect de l'environnement
- Développer la confiance en soi des enfants.

Ces objectifs sont développés tout au long de l'année sous forme de périodes adaptées aux spécificités de chaque tranche d'âge (développement, motricité, socialisation, autonomie, ...). Tous les objectifs sont développés sous forme de projets propres à chaque groupe, néanmoins des projets communs sont destinés à l'ensemble des enfants puisqu'ils sont intimement liés à

des objectifs (exemple : le vivre ensemble et le partage, ainsi que la découverte de l'environnement).

5.Objectifs opérationnels et démarche pédagogique

Faisons grandir les enfants		
Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mise en place
Favoriser la découverte de soi et développer l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'atelier favorisant la découverte de soi Responsabiliser les enfants sur des temps de vie quotidienne Mettre en place des ateliers visant à développer la motricité et motricité fine Mettre en place un système où l'enfant s'inscrit seul au activité Accompagner les enfants sur tous les temps de vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un tableau de «ma météo intérieur » Explication des parties du corps Jeux d'imitation avec des poupées Création de porte manteaux avec prénom et photo. Les enfants remplissent les brocs d'eau et débarrasse les serviettes Prendre soin de sa trousse de brossage des dents Activités artistiques de précision Jeux collectifs Création d'un tableau d'inscription Présentation des activités proposées Création de porte manteaux avec prénom et photo. Création d'un petit train de ma journée
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un projet sur le tri sélectif 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un jeu sur le tri sélectif Sortie au parc pour faire des récoltes d'éléments naturels

<p>Favoriser la découverte de la nature et le respect de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les enfants dans une démarche de recyclage • Réaliser des actions autour de la nature • Développer des partenariats avec les acteurs environnementaux • Mettre en place des expériences scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux avec des matériaux de récupération • Activités sur les différents animaux et sur les végétaux (manuelles ou sportives) • Quizz sur les animaux • Intervention des jardiniers de la ville sur des actions jardinage • Expérience sur visuelle • Expérience sur l'eau • Expérience avec des éléments naturels
<p>Développer le vivre ensemble et le partage au quotidien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activité visant à développer le partage et coopération • Construire avec les enfants les règles de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Fresque collectives • Atelier créatif en duo • Jeux de construction en équipe • Participation à des jeux de l'amitié • Jeux sportif basé sur la coopération • Création d'affiches sur « j'ai le droit... » « je n'ai pas le droit... » • Chanson sur les mots de politesse • Scénettes faites par les animateurs • Collecte d'objet auprès des familles

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une LUDIMALLE sur le temps de la pause méridienne et le mercredi 	<ul style="list-style-type: none"> • Tri et composition des caisses avec les enfants
<p>Sensibiliser les enfants aux émotions par le théâtre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enfants dans la gestion de leur émotion • Accompagner les enfants à prendre confiance en eux • Accompagner les enfants dans leur besoins d'imaginaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de livres sur les émotions • Affiches sur les émotions • Scénette pour montrer les différentes émotions • Scénettes ou les enfants prennent la parole • Leur donner des responsabilités • Mise en place de temps où les enfants peuvent se déguiser • Atelier création d'une histoire avec les enfants • Sorties à la bibliothèque

6. Les projets d'animations :

a) La vie quotidienne

En accueil de loisirs maternel, nous souhaitons mettre l'accent sur la vie quotidienne. Mais pourquoi ?

La vie quotidienne se traduit par des moments qui sont essentiels pour le développement des enfants. Une journée type ce n'est pas seulement un enchaînement de temps d'activité ou de temps fort. Elle se traduit par un accompagnement continu sur une journée.

Cette vie quotidienne est importante pour le développement des enfants, en leur offrant des repères qui renforceront leur autonomie, leur confiance en eux et leur apprentissage de la vie en collectivité avec ses règles.

Des moments sont plus propices que d'autres pour aborder cette vie quotidienne : le repas, le passage au toilette, les temps calme ou de sieste pour les plus petits, mais également les temps de rassemblement.

Chacun de ces temps doit être pensé, préparé et aménagé avec soin, car c'est souvent dans ces moments du quotidien que se jouent les premières expériences de vie collective et les premiers apprentissages d'autonomie.

b) Groupe des Petits :

Avec les petits, nous souhaitons les faire grandir en **développant l'autonomie, l'apprentissage des règles de vie en collectivité**, savoir se déshabiller seul, se servir correctement des couverts, participer au rangement et la bonne utilisation des mots sont les objectifs que vise l'équipe d'animation. Pour cela nous mettrons en place différents projets tout au long de l'année.

Nous mettrons également l'accent sur **la motricité globale et fine** en proposant des jeux collectif ou sportifs. Ces jeux viseront à développer la maîtrise de leur corps, l'apprentissage de la vie en collectivité ainsi que la compréhension des règles d'un jeu.

Lors des moments de vie quotidienne l'ensemble de l'équipe s'engage à accompagner au mieux les enfants. Cela passe par l'aménagement de ces temps et des espaces, la réalisation de repères visuels et la mise en place d'une routine.

c) Groupe des Moyens :

Il nous paraissait important de d'aborder deux grands objectifs avec le groupes des moyens : **Développer la motricité** en général en mettant l'accent sur la coopération afin de **favoriser le vivre ensemble**. Aussi de nombreux jeux collectifs seront proposés tout au long de l'année (jeux de ballon, d'équilibre, de ronde, de parcours, ...), ils permettront aux enfants d'avoir la maîtrise de leur corps, d'apprendre à écouter et à respecter les règles d'un jeu, d'appréhender la frustration.

Le vivre ensemble sera abordé avec des jeux de coopération mis en place afin de développer l'acceptation de l'autre, le partage et l'entraide. Cet objectif se traduira aussi dans des rituels ou tâches à faire pour le bien communs du groupe et ce en les responsabilisant (rangement des espace, mis en place du goûter, préparation d'une activité, ...).

Bien sûr nous ne laisserons pas de côté l'imaginaire si important pour les enfants. Tous ces objectifs seront abordés par le biais de différents thèmes : la mer et l'océan, et les animaux imaginaires.

d) Groupe des Grands :

Pour les grands nous souhaitons à **les rendre davantage responsables et autonomes** dans le but qu'ils appréhendent au mieux leur futur passage en élémentaire.

La responsabilité et l'autonomie seront développées en leur donnant de petites responsabilités et en les rendant acteurs de leur journée (mise en place de leur salle d'activités, rangement du matériel, préparation du goûter avec les adultes, se servir tout seul à la cantine, etc...).

Tout au long de l'année nous laisserons les enfants décider des activités qu'ils veulent faire en les faisant participer à des discussions communes où ils pourront soumettre leurs envies. Des rassemblements faisant le bilan de leur journée seront mis en place afin d'ajuster au mieux les propositions faites par les animateurs.

Nous avons constaté que le groupe des grand a des **besoins de dynamisme** et d'expression aussi nous avons ciblé nos propositions autour du sport et de l'expression des émotions et de situation. Mettre en place **des ateliers d'expression** basés sur le théâtre et l'expression des émotions, ainsi que la danse nous paraissait répondre à ses besoins. Bien sûr des activités sportives et collectives seront également proposées.

Au même titre que les autres groupes, les enfants seront sensibilisés à la nature et sa protection. **Le projet « infiniment grand, infiniment petit »** sera proposé aux enfant en fin d'année scolaire.

7. Autres Projets :

a) Projet LUDIMALLE :

LA LUDIMALLE est un projet qui s'inscrit sur le temps de pause méridienne. Le but est de proposer aux enfants un temps de cour qui se construit différemment.

Un constat est fait sur ce temps de pause méridienne où on note une disparition significative des jeux d'extérieur ainsi que la pleine appropriation des espaces qui s'y trouvent. On peut également y voir la disparition ou la diminution des supports de jeu par peur des accidents et des poursuites, interdiction des objets personnels, suppression des éléments naturels (feuilles, bâtons, cailloux...).

Le but est donc de réintroduire du matériel ludique afin de favoriser le jeu en extérieur, si nécessaire au développement de l'enfant. De plus ce projet apporte une diminution des conflits, des blessures ou « bobologie » et l'amélioration de la qualité sonore de la cour de récréation.

Introduction de matériel de récupération et d'objets manufacturés, mise à disposition des enfants dans la cour de récréation.

Ces objets sont introduits par un système de collecte auprès des familles et de partenaires. Bien sur les objets collectés doivent répondre à un cahier des charges bien précis en terme de sécurité (état de l'objet, dimension et poids, ...). Cette collecte s'effectuera une fois par trimestre durant une semaine, une malle sera mise à disposition à l'entrée de la structure et les parents qui le souhaitent pourront y déposer leur donation. Une fois la collecte effectuée les animateurs sont garants de l'état du matériel et de sa dégradation, ils constituent les malles en fonctions des enfants et de leur envie.

L'équipe d'animation à participer à une formation dispensée par FM2J pour la mise en place de ce projet.

b) Projet autour de rencontres parents/professionnels :

Nous allons pérenniser ce projet pour ouvrir d'avantage l'Alsh aux familles en mettant en place des temps de jeux, de dialogues (avec ou sans les enfants) pour aborder des thématiques de tous les jours tel que :

- La famille
- L'hygiène
- L'utilisation des écrans
- Les relations parents/enfants

L'équipe d'animation abordera les thèmes avec les enfants lors des mercredis, via des activités ludiques qu'ils pourront ramener à la maison. Ces activités visent à créer du lien avec les familles, puisqu'il sera possible de continuer ces dernières à la maison.

De plus des actions seront menées tout au long de l'année sous forme de soirées d'échange avec les familles autour de différents thèmes. Ces soirées seront nécessaires et permettront d'entamer un dialogue constructif sur les besoins et les problématique rencontrées.

Cette année nous comptons continuer ce projet mais en abordant d'autre thématique qui concerne les enfants et les familles et qui nous paraissez intéressant à développer.

- Le sommeil et les écrans
- L'alimentation et l'hygiène

c) Cour dynamique :

La cour dynamique est une nouvelle forme d'activités proposée aux enfants, elle se déroule dans la cour sous forme de pôle de jeux libre mais toujours sous contrôle d'un adulte. Il s'agit d'un endroit où le jeu reprend tous ses droits ainsi que l'imaginaire. Aussi les enfants pourront y trouver différents pole de jeux :

- Coin d'imitation (poupée, dinette, déguisement)
- Coin de construction (lego, kapla, duplo, ...)
- Coin de jeux (voiture, bonhomme, figurines)
- Coin d'eau (quand le temps le permet)
- Et d'autre pôle de jeux que nous pouvons créer au fils de l'année en fonction des envies des enfants)

d) Kiosque à journaux :

L'accueil de loisir est abonné à plusieurs magazines à destination des enfants qui comprend principalement des histoires et contes, mais également de petits jeux, des recettes, et autres expériences amusantes à découvrir. Les familles peuvent sur le temps des mercredis emprunter un ou plusieurs magazines pour une durée d'une semaine.

Ce projet a pour objectif de permettre à tous les enfants d'avoir accès a des livres gratuitement et adaptés à leur âge. Pour ceux qui ont plusieurs livres à la maison cela leur peut leur permettent de renouveler les propositions d'histoires. Plusieurs histoires sont également proposées sous format audio afin d'écouter les contes en suivant les images. Il vous suffit d'emprunter le livre et le CD qui vas avec.

Les retours des livres empruntés sont essentiels.

Listes des magazines à disposition. A partir de 2025, un seul ouvrage reste un abonnement, les deux autres revues sont des exemplaires des années précédentes.



e) Carnaval de Cachan

Comme chaque année la mairie de Cachan met en place le carnaval de la ville. Cet événement sera la finalité aux activités proposées en amont. Une fois le thème du carnaval choisi toutes les équipes des Alsh sont mobilisées pour la réalisation de cet évènement. L'équipe d'animation ainsi que les enfants pourront alors pleinement s'investir dans cet

évènement qui chaque année rythme la vie de la ville. **Cette année le carnaval aura lieu le Samedi 06 avril 2025 dont le thème sera les « Contes ».**

IV - Fonctionnement

1.Les différents temps d'accueil Périscolaire

- **L'accueil du matin :**

De 7h30 à 8h30, les animateurs effectuent l'accueil des familles en faisant le pointage des enfants, le contrôle des fiches sanitaires et l'éventuelle passation d'informations. Les deux tranches d'âges sont séparées en deux endroits bien distincts. Les maternels sont accueillis dans la salle Alsh alors que les élémentaires sont accueillis dans la salle de motricité.

C'est un accueil personnalisé et échelonné. Divers coins jeux sont à la disposition des enfants, accompagnés des animateurs (jeux de société, histoires, activités manuelles, échanges avec les enfants, etc.). L'accueil du matin permet aux enfants de prendre leurs marques et de gérer leur rythme matinal.

A 8h20, les enfants de la maternelle sont récupérés dans la salle Alsh du RDC par leurs institutrices. Les élémentaires sont accompagnés par un animateur à l'école La plaine élémentaire en passant par la cour. L'animateur reste avec les enfants jusqu'à ce qu'un enseignant d'élémentaire prenne le relais en terme de responsabilité.

Les animateurs du matin sont interchangeableables sur les tranches d'âge.

- **La pause méridienne :**

De 11h15 à 13h35.

Les animateurs arrivent sur le site à 11h15 mais ne prennent les classes en charge qu'à partir de 11h30. Ces dix minutes de présence permettent de mettre en place et de préparer le temps de la pause méridienne (rappel des consignes par le directeur et des changements d'organisation éventuels, préparation des ateliers du midi).

A 11h30 :

Les animateurs prennent en charge les classes, un appel nominatif est fait dans les salles de classe ainsi qu'un comptage des effectifs. Après passage aux toilettes les enfants sont répartis en deux services :

- 1^{er} service pour les petites et moyennes sections (7 animateurs présents + 5 ATSEM)

- Effectifs : environ 40/45 Horaires : 11h30 – 12h20
- 2eme service pour les moyennes et grandes sections (4 animateurs présents+ 1ATESM)
- Effectifs : environ 40/45 Horaires : 12h30 – 13h35

Des activités sont proposées sur le temps du deuxième service ou un temps libre se fait dans la cour. Le temps d'activité permet aux enfants de découvrir de nouvelles propositions d'activités diverses : Activités sportives, jeux de ronde, chansons, devinettes, ...

Temps de sieste :

Pour les plus petit un temps de sieste est proposé, c'est un temps qui est obligatoire de par leur tranche d'âge et leurs besoins associés. Les enfants ont alors réparti en plusieurs dortoirs en fonction de leur classe d'origine. Nous veillons avec le service entretien/restauration /gardiennage (ERG) a ce que les lit soient changés tous les jours et que les enfants gardent les mêmes lits tout au long de l'année. Les animateurs accompagnent les plus petits pour le déshabillage (ils mettent leurs affaires dans des paniers) et pour l'endormissement.

C'est sur ce temps que le projet Ludimalle prend sa place. Nous sortons plusieurs caisses de matériels différents qui sont à disposition sous la surveillance d'un adulte. (CF 7.a))

La Charte de la pause méridienne :

Le livret de la Charte de la pause méridienne se trouve dans le classeur administratif dans le placard administratif du directeur périscolaire. Celle-ci informe des objectifs donnés par la Ville sur le temps méridien et en fixe l'organisation des différents acteurs.

L'accueil du soir :

Les animateurs arrivent sur le site à 16h15 mais ne prennent les classes en charge qu'à partir de 16h30. Ces 15 minutes de présence permettent de mettre en place et de préparer l'accueil du soir (rappel des consignes par le directeur et des changements d'organisation éventuels, préparation des ateliers du soir).

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil du soir, sont accompagnés et installés au réfectoire pour goûter. Le goûter est un moment convivial entre les animateurs et les enfants laissant à ces derniers une certaine autonomie. Le réfectoire est aménagé en 3 ou 4 tables (fonction des effectifs) où les enfants sont mélangés, toutes tranches d'âges confondues. Les animateurs préparent généralement plusieurs parties du goûter (Distinction des couverts, ouvrir les briques de lait ou de jus et les mettre dans les brocs, ...) mais demandent souvent aux enfants s'ils souhaitent aider à sa mise en place ou à sa distribution si le temps le permet.

L'appel général des enfants sur le listing est fait durant le goûter. Les enfants sont répartis en trois groupes par section. Les petits, moyens, grands. Les enfants sont encadrés par leurs animateurs référents (ceux qu'ils retrouvent durant la pause méridienne et les mercredis). Nous fonctionnons de façon cloisonnée chaque groupe a son propre espace de jeux ainsi que ses propres adultes référents. Les petits dans la salle partagée du haut, les moyens dans la

salle alsh en bas et les grands dans la salle de motricité en bas. Quand il fait beau nous faisons l'accueil des enfants dans la cour.

Après le goûter les enfants choisissent leurs activités parmi les différentes propositions des animateurs (Jeux sportifs ou collectifs, d'éveil, danse, jeux de société, perles, bracelets, etc.).

A 17h, les portes sont ouvertes aux parents avec contrôle visuel et nominatif fait par un animateur qui sera en charge du listing. Les parents peuvent aller chercher leur enfant dans leur salle.

A 18h nous accueillons les élémentaires en garderie du soir. Les enfants sortant de l'étude sont alors récupérés par un animateur qui les amène en garderie en maternel (Généralement l'adulte et un animateur d'élémentaire).

Cette année nous avons mis en place un double contrôle lors du départ des enfants puisque chaque groupe détient la liste de ses enfants et les décochent à leur départ. Cela permet de bien vérifier avec qui part les enfants de son groupe, de faire mieux connaissance avec chaque représentant légal ou les personnes déléguées pour récupérer les enfants.

2.La journée type en Accueil extra-scolaire

a) Les Mercredis

7h30-9h15 : Accueil échelonné du matin. Un animateur est positionné à l'accueil pour effectuer le pointage des enfants arrivant, il les aiguille dans leur salle respective. Les animateurs se doivent d'être accueillants avec le public et les familles à leur arrivée. Ils prennent le temps d'intégrer au mieux les enfants à leur future journée à l'ALSH en leurs proposant différents pôles ludiques et adaptés (Jeux de société, coin dessin, coin lecture, moment d'échange adultes/enfants) ... Au niveau de leur positionnement, ils sont en contact permanent avec les enfants en gardant un œil vigilant et bien veillant sur ces derniers.

9h30-10h : Rassemblement pour appel nominatif et comptage des effectifs, présentation de la journée et sorties puis début des activités.

10h-11h30 : Activités sportives, manuelles, collectives, imitation, réflexion, ...

11h50 : Rassemblement pour petit jeu collectif puis passage aux toilettes (lavage des mains)

12h20-12h30 : C'est le départ des enfants qui font la demi-journée : Jeux libres dans la salle de l'ALSH.

12h-13h : Temps de repas avec comptage et appel nominatif. C'est un des moments de la vie quotidienne les plus importants puisque c'est lors de ce temps que nous comptons développer un esprit de partage et d'entraide autour du repas et de son déroulement. Les enfants sont sollicités pour aider au déroulement du repas **à table** : Se passer les assiettes, les plats, les

brocs d'eau, dire merci et s'il te plaît aux autres, apprendre à se servir tous seul. Mais également hors de la table : aller remplir les brocs d'eau à la fontaine, débarrasser les serviettes ou les verres en plastiques. Ce moment et également un moment de découverte alimentaire pour certains d'entre eux, nous en parlons si besoin. A la fin du repas des petits jeux sont proposés comme des devinettes ou des discussions autour d'un sujet qui touche le public.

13h : Passage aux toilettes (lavage des mains)

13h15-15h30 : Temps de sieste pour les petits et temps calme pour le groupe des moyens/grands ou départ en sortie. Lors du temps calme des plus grands ceux qui le souhaitent ont la possibilité de se reposer en s'allongeant sur des tapis afin de se détendre. Les animateurs proposent également aux enfants d'écouter de la musique ou des histoires. Après ce moment de repos plusieurs pôles de jeux sont à leur disposition tel qu'un coin lecture, jeux de société, dessin, ou bien encore jeux de construction. Mais aucune activité physique n'est proposée durant ce temps. C'est un moment de convivialité entre enfants et animateurs où ce dernier joue avec les enfants. C'est aussi le moment où les animateurs peuvent prendre leur pause à tour de rôle et en fonction des besoins de l'équipe sur la journée.

14h15-16h : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits.

16h : Goûter avec le comptage et appel nominatif

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kappla, etc....)

Cette année nous avons mis en place un double contrôle lors du départ des enfants puisque chaque groupe détient la liste de ses enfants et les décochent à leur départ Cela permet de bien vérifier avec qui part les enfants de son groupe, de faire mieux connaissance avec chaque représentant légal ou les personnes déléguées pour récupérer les enfants.

18h20 /30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

b) Vacances scolaires

(En terme de fonctionnement les horaires et ce qui s'y passe sont globalement les mêmes que les mercredis)

7h30-9h15 : Accueil échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs,

9h15 : Rangement de la salle avec les enfants, relevé des effectifs,

9h30-10h : Rassemblement pour appel nominatif et comptage des effectif, présentation de la journée et sorties puis début des activités.

10h-11h30 : Activités sportives, manuelles, collectives, imitation, réflexion, ...

11h50 : rassemblement pour petit jeux collectif puis passage aux toilettes (lavage des mains)

12h-13h : Temps de repas avec comptage et appel nominatif

13h : Passage aux toilettes (lavage des mains)

13h15-15h30 : Temps de sieste pour les petits et temps calme pour les moyens/grands

14h15 : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands,

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits.

16h- 16h30 : Goûter avec comptage et appel nominatif

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kappla, etc.),

Cette année nous avons mis en place un double contrôle lors du départ des enfants puisque chaque groupe détient la liste de ses enfants et les décochent à leur départ Cela permet de bien vérifier avec qui part les enfants de son groupe, de faire mieux connaissance avec chaque représentant légal ou les personnes déléguées pour récupérer les enfants.

18h20/30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

- ***Le temps calme :**

Un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leur besoin et de leur état de fatigue. Des ateliers sont mis en place tels que : lecture de contes, comptines, jeux calmes, relaxation, musique douce, etc. Ce moment est aussi un temps d'échanges et d'expression entre enfants et animateurs.

Les moyens et grands qui souhaitent se reposer ont la possibilité de s'allonger sur des tapis afin de se détendre. Et s'ils en font la demande ils peuvent aller dormir au dortoir pour une courte période puisqu'ils sont réveillés avant les petits.

Les petites sections vont faire la sieste après le repas. Pour cette tranche d'âges ce moment est obligatoire. Il est pourtant possible de réveiller plus tôt certain enfants qui ne dorment plus ou qui sont dans une phase de réveil. Nous proposons toujours aux plus grands et moyens s'ils souhaitent également faire la sieste avec un réveil échelonné.

- **Le goûter :**

Le réfectoire est aménagé en 3 ou 4 tables (fonction des effectifs) où les enfants sont mélangés par âge. Les animateurs ont généralement préparé les tables en y mettant les couverts et les verres, les enfants peuvent également aider à la préparation du goûter en recevant des petites « missions » de la part des animateurs selon la gestion du temps. Cela les responsabilise et la plus part du temps ce sont eux qui en font la demande. Des chansons, des comptines ou des petits jeux sont proposés par les enfants ou par l'équipe d'animation vers la fin du goûter.

- **Les temps partagés lors des accueils du soir :**

Ce sont des espaces de détente (Kappla, dessins, jouets, jeux de société, livres) mis à disposition des enfants.

L'équipe d'animation partage ce moment de détente avec les enfants, c'est le moment informel où se crée un échange intense et enrichissant. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant.

3.Procedure de retard

En cas de retard, les parents sont priés de bien vouloir avertir aussi tôt que possible le Directeur. Une feuille de retard doit être remplie par le parent.

Dès le troisième retard, les parents sont reçus au service Enfance pour leur rappeler l'obligation de respecter les horaires.

4.Les Recommandations de sécurité et de soins

a) Consignes générales

- Rappel régulier des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs, (1animateurs pour 10 enfants en accueil du soir/ 1animateur pour 8 enfants les mercredis et vacances / 1 animateur pour 5 enfants à la piscine)
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,
- Appel nominatif et comptage des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs, mais également plusieurs fois par jour à l'intérieur des locaux.
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Vérification des trousse à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,
- La règlementation est rappelée lors des réunions d'équipe.
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants.
- Le plan Vigipirate « alerte attentat » filtrage des entrées des personnes qui pénètrent dans la structure.

b) Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants

En cas de choc et/ou de plaies, les animateurs doivent remplir le « cahier d'infirmierie » dans lequel ils doivent renseigner :

- Date
- Nom et prénom de l'enfant
- Cause de l'accident
- Soins apportés à l'enfant
- Signature de l'animateur ayant apporté les soins à l'enfant

Ce cahier se trouve dans le rangement de la pharmacie elle-même située dans l'armoire de rangement dans le bureau du directeur. Tous les produits sont vérifiés avant chaque période de vacances.

V - Evaluation

1.L'évaluation du projet pédagogique

Un bilan sur le projet pédagogique est réalisé, lors d'une réunion, tous les trimestres par toute l'équipe d'animation, portant sur :

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des enfants chaque mercredi en fin de journée (est-ce qu'ils ont envie d'aller au centre ? est-ce qu'ils ont participé et aimé les activités proposées ? parlent-ils des activités à son entourage ? en redemandent-t-ils ? est-ce qu'ils se rappellent des activités ?).

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

2.L'évaluation de l'équipe d'animation

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par le Directeur de l'ALSH, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement
- Evolution professionnelle
- Ponctualité
- Discrétion professionnelle

Cette évaluation se fait par le biais d'un échange individuel et une grille d'évaluation.

Le personnel, contractuel et titulaire, participe à un échange annuel pour faire un bilan de l'action menée et les perspectives envisagées pour l'année suivante.

3. Les points négociables et non négociables pour l'ensemble de l'équipe :

Point négociables :


- Modification du planning
- Téléphone portable pendant les temps de pause
- Absences et retards justifiés au regard des effectifs enfants et animateurs

Points non négociables:


- Respect du projet pédagogique
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Produit illicite interdit
- Interdiction de fumer en présence d'enfants à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs ou des structures extérieur
- Présence aux temps de réunion
- Respect des règles de vie
- Respect d'autrui
- Respect des lieux
- Tenue correct exigée, la tenue doit être adaptée aux conditions de travail
- Tout acte de violence (moral, verbale ou physique) ou geste déplacé entraînera des sanctions
- Aucune utilisation de téléphone portable ou de caméscope personnel pendant le temps de travail

VI - Les annexes

1. Trame du projet d'activité

 <p>Projet d'activité</p> <p>Nom du projet : _____»</p>	<p>LIEU Où ? Espaces(s) utilisés(s) pour l'activité (ex : salle d'activités, réfectoire, cour, parc...) : _____</p>
<p>Nom du centre : _____</p> <p>Animateur initiateur du projet : _____</p> <p>Autre(s) animateur(s) participant(s) : _____</p> <p>Autre(s) partenaire(s) (extérieur à l'alsh), si besoin : _____</p>	<p>MATERIEL</p> <p>Listez tout le matériel nécessaire à votre activité : _____ _____ _____ _____</p>
<p>A QUI S'ADRESSE-t-IL ?</p> <p>Nombre d'enfants et âge : _____</p>	<p>ORGANISATION</p> <p>Sensibilisation envisagée : (Elle doit être faite au début de l'activité, elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance donc de réaliser une activité qui les motivera plus et avoir une meilleure adhésion de leur part)</p>
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Lien au projet pédagogique (l'objectif doit être réalisable, mesurable et simple à comprendre) et intérêt pour l'enfant. (Qu'est-ce que cette activité va apporter aux enfants ?) : _____</p>	<p>Indirecte : Affiches Musique Livre(s) Object(s) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Directe : Prestation animateur <input type="checkbox"/></p> <p>Matériel : Maquillage Costume du centre Poste audio Autre(s) (à préciser) <input type="checkbox"/> _____</p> <p>Elle consiste en quoi ? : _____</p>
<p>LE TEMPS :</p> <p>Echéancier : - Nombre de séance(s) : _____</p> <p>- Date (s) : _____</p> <p>Temps d'accueil : Matin Soir Mercredi Vacances <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Durée de l'activité : 20 min 30 min 45 min 1h 1h30 Autres (précisez) _____</p>	<p>Déroulement de l'activité (comment, la méthode ?) : _____</p> <p>Plan B à prévoir, si besoin en cas d'imprévu (intempéries, absence de car, baisse d'effectif...), toujours en lien avec la thématique :</p>

2.Trame projet d'animation



Projet d'animation

Nom du projet : « _____ »

- Nom du centre : _____
- Animateur initiateur du projet : _____
- Autre(s) animateur(s) participant(s) : _____
- Autre(s) partenaire(s) (extérieur à l'ASH), si besoin : _____
- Thématique du projet (artistique, culturelle, sportive...) : _____

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Nombre d'enfants et âge (pourquoi cet effectif et cette tranche d'âge ?) : _____

OBJECTIFS :

Dans le cadre du P.E.D.T (Projet Educatif de Territoire), les activités doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Le projet pédagogique en découle avec pour objectifs : la socialisation, l'autonomie et développement de l'imaginaire.

Le projet d'animation est en cohérence avec les objectifs de ces deux projets et sera décliné en projets d'activités.

Lien au projet pédagogique et intérêt pour l'enfant (Quoi ? pourquoi ? Comment ?) : _____

Objectif général : _____

Objectif opérationnel : _____

LE TEMPS :

Durée du projet (entourez la réponse) :
 - journée - semaine - mois - trimestre - annuel - autres (précisez) : _____

Echéancier : - Nombre de séances : _____

DATES			½ J	J	DATES			½ J	J
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

- Date de la finalité : _____

ORGANISATION

Intitulé des séances avec durée :	30 min	45 min	1h	1h30	Autres (précisez)
Séance 1 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 2 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 3 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 4 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 5 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 6 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 7 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 8 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 9 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Séance 10 : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

Finalité avec descriptif : _____

Plan B à prévoir, en cas d'imprévu (intempéries, absence de car, baisse d'effectif...), toujours en lien avec la thématique, le projet d'animation et la finalité initiale :

Où ? Espaces utilisés pour vos séances (ex : salle d'activités, réfectoire, cour, parc...) : _____

MATERIEL SPECIFIQUE

Listez le matériel spécifique nécessaire à vos activités (ex : sono, équipement sportif...)

- _____ - _____ - _____

- _____ - _____ - _____

EVALUATION

- Analyse de votre projet (Comment allez vous procéder ? avec les enfants ? Quels sont les temps d'évaluation prévus ? les outils que vous allez utiliser...)

- Analyse personnelle de votre projet, une fois, le projet réalisé (à remplir pour la réunion bilan) :

Vos objectifs ont-il été atteints ?

Partiellement Totalement Pas du tout

Comment ou pourquoi ?

- Ce qui a fonctionné auprès des enfants :

- Les axes d'amélioration à apporter :

3. Protocole d'évacuation incendie

Il y a trois issues possibles en fonction de La localisation des groupes :

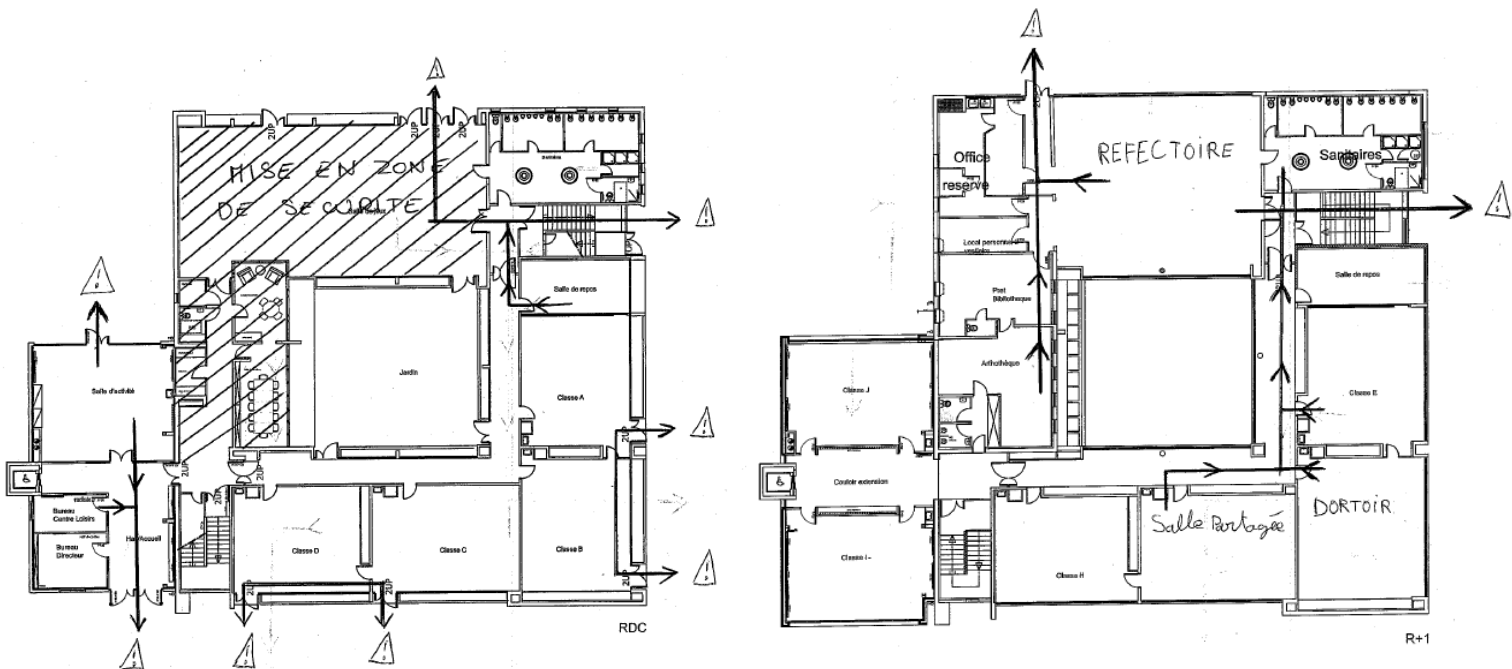
- Sortir par la porte qui mène à la cour et s'y regrouper pour comptage et appel nominatif puis se diriger vers la grande grille donnant sur la rue. Pareil pour les groupes étant dans les salles de classe du bas (sortir directement par les portes des classes qui donnent dans les courettes)
- Sortir par la passerelle du réfectoire qui donne sur le chemin menant en élémentaire.
- Sortir par la porte vitrée donnant dans la salle Alsh pour se rendre sur le chemin menant en élémentaire.

Avoir toujours avec vous listing de groupe, appel nominatif et comptage des enfants au point de rassemblement. Attention, **toujours regarder les plans d'évacuation des pièces que vous occupez**, n'encombrez jamais les sorties de secours et repérer les issues de secours.

Soyez vigilant, vérifier bien le lieu où vous êtes afin qu'il ne reste aucun enfant à l'intérieur et surtout aux toilettes.

« A l'audition de l'alarme, fermez les fenêtres et les portes derrière vous. Evacuez calmement sans crier, ni courir en empruntant le chemin indiqué et les issues de secours. Ne revenez en arrière sous aucun prétexte.

En cas de fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol. Rejoignez le point de rassemblement et signaler toute personne absente. »



4. Liste des affichages obligatoires et réglementaires

- Police d'assurance
- Instruction départementale
- Les adresses et numéros de téléphone des services d'urgence et du service enfance et jeunesse
- « Allô enfance maltraitée »
- L'interdiction de fumer dans les locaux
- Les plans d'évacuation et les consignes en cas d'incendie
- Récépissé de la déclaration des locaux.